



Comité Technique du CEREMA du 14 avril 2014

Déclaration liminaire

Malgré le verdict sans appel des élections municipales où l'électorat populaire et progressiste s'est massivement abstenu et a infligé un désaveu historique aux partis de la majorité gouvernementale, le président de la république a nommé le plus « à droite » de ses ministres qui incarne, à la tête de l'exécutif, une politique néolibérale assumée, combinée à une posture autoritaire et sécuritaire.

Dans son discours de politique générale, Manuel Valls a réaffirmé le «pacte de responsabilité» comme la pierre angulaire de la politique du gouvernement : 30 milliards d'euros en moins de cotisations patronales, 50 milliards d'économies sur le dos des services publics, des collectivités locales et de la protection sociale. Pour les salariés, l'annonce du « pacte de solidarité » est mal nommé puisqu'il porte de nouvelles destructions de notre modèle social, notamment des baisses de cotisations, censées améliorer l'emploi et les salaires. Cette politique menée depuis 40 ans est maintenant éprouvée. Elle paupérise les salariés et enrichit les rentiers.

Pour les représentants CGT du personnel il ne peut pas y avoir de confiance dans la politique d'un gouvernement qui tourne le dos aux intérêts des travailleurs et répond aux injonctions du patronat, du FMI et de la commission européenne...

Loin du changement promis, c'est bien la poursuite d'une politique destinée à opérer les « réformes structurelles » de démolition de l'Etat Social au profit de la mise en concurrence généralisée des populations, des salariés et des territoires. Cette politique socialement injuste et économiquement inefficace nourrit indignations, colères et désespoir qui favorisent la montée de l'extrême droite cachée derrière des oripeaux de vertu. A peine élue à la tête de quelques municipalités, elle se dévoile, comme à Henin-Beaumont, où elle a expulsé, de ses locaux municipaux, une association de défense des droits de l'homme.

La CGT a déjà rappelé à de maintes reprises que la préférence nationale est incompatible avec la démocratie et le progrès social.

La CGT, syndicat de lutte et non d'accompagnement, s'inscrit dans une large dynamique de rassemblement et de combat de toutes les forces syndicales, associatives, politiques, et tous les citoyens désireux de construire une alternative sociale et démocratique fondée sur la solidarité. Elle appelle les personnels des Ministères MEDDE-MLET à participer le premier mai aux manifestations et à l'action du 15 mai pour la défense des emplois et des salaires.

Pour la Fonction Publique : abandon de missions et réorganisation territoriale d'ampleur dans une vision purement comptable !

Avec 19 Milliards d'euros de diminution du budget de l'Etat, c'est la poursuite de la réorganisation de l'appareil d'Etat et de la Modernisation de l'Action Publique, de l'abandon de pans entiers de missions publiques, d'externalisations, de nouveaux transferts vers les collectivités sans compensation financière. Dès cette année, il est à prévoir des diminutions de services et d'emplois publics, et du pouvoir d'achat des fonctionnaires. Les représentants CGT du personnel, exigent le maintien des moyens du CEREMA comme le prévoit le protocole.

Avec 10 Milliards d'euros de coupe budgétaire pour les collectivités territoriales, au travers d'une réforme territoriale avec le regroupement de régions d'ici 2017, la disparition des communes via l'intercommunalité forcée basée sur les bassins de vie, la fin de la clause de compétence générale et des conseils départementaux d'ici 2021, impacteront nécessairement le périmètre des services.

Le CEREMA risque une double peine : la diminution des commandes des collectivités et un découpage des directions territoriales inadapté suite au remembrement administratif qui pourrait engendrer la fermeture de sites.

Pour les agents, ce sera aussi vraisemblablement la poursuite du gel du point d'indice pour la 6^{ème} année consécutive et une pseudo négociation, sans moyens, sur les parcours et carrières dans la Fonction Publique. C'est pourquoi, nous demandons, prioritairement, l'ouverture du chantier d'harmonisation indemnitaire. Nous demandons également une revalorisation immédiate des taux de remboursement des frais de déplacements (pour les repas, le taux date de 2001, et pour les nuitées de 2006). La récente revalorisation du ministère des finances du taux de nuitée à 70€ (il manque 3 euros pour tenir compte de l'évolution des prix) témoigne de cette nécessité. Par ailleurs, nous demandons une actualisation annuelle tenant compte de l'indice des prix et la création d'un plafond à hauteur de 50% de chaque taux, y compris pour les déplacements hors métropole.

Pour le CEREMA : des débuts chaotiques

Après un trimestre et malgré notre intervention du 20 mars lors du premier comité technique, le fonctionnement du CEREMA est toujours erratique. Nous sommes obligés de constater que vous n'avez pas tenu parole concernant vos engagements d'avant le premier janvier. Quelle crédibilité avez-vous maintenant pour mettre en œuvre le CEREMA, d'autant que vos interventions dans la presse spécialisée sont, pour le moins, maladroites (en témoigne votre interview dans Route Actualité ayant pour titre : la question de l'expertise française dans le domaine routier ne se résume heureusement pas au seul CEREMA). Les agents travaillant dans ce domaine apprécieront votre soutien qui invite, explicitement, nos donneurs d'ordres à se tourner vers le privé et votre appétence pour l'IDRRIM, cheval de Troie du secteur privé au sein des services techniques du secteur public !

SIGMA que l'on pourrait rebaptiser « système imparfait de gestion manuelle authentique », présenté comme un outil performant, augmente le travail en faisant appel à d'anciennes méthodes : Devis et facture sur traitement de texte et incorporation de ces derniers dans l'outil sous forme PDF, pour les déplacements double saisie avec ARGOS C. Nous sommes en droit de nous interroger. Etes-vous en mesure de donner une date de fonctionnement pour chaque logiciel ?

Toujours concernant l'informatique, compte tenu de l'arrêt de la maintenance de XP par Microsoft, y-a-t-il eu une réflexion sur l'informatique au CEREMA avant d'opter pour le passage à windows 7, alors qu'aujourd'hui le système d'exploitation Microsoft coûte au moins 50% du prix d'un ordinateur ? Par exemple, le recours à un système libre avec une adaptation et une maintenance internes de l'outil, comme pour le courrielleur, a-t-il été envisagé et chiffré ? En outre, tous les problèmes de fonctionnement ont-ils été évalués, notamment la compatibilité avec les versions actuelles des logiciels utilisés au CEREMA avec le nouveau windows ? Combien coûteront les mises à jours ? Sur ce sujet, qui touche au fonctionnement du service, nous exigeons une discussion au sein du comité technique sur le plan informatique du CEREMA.

L'ensemble des agents constate la diminution des budgets de leur service. Après trois mois de fonctionnement, des directions auraient consommé 80% de l'enveloppe « frais de déplacements ». Par contre on peut observer qu'il n'y a visiblement pas de souci de trésorerie pour rassembler régulièrement plus d'une centaine de cadres à Bron ! C'est pourquoi nous exigeons, malgré le refus exprimé par Madame la Secrétaire Générale, de connaître la répartition des crédits par direction, les clés de répartition selon les activités, les donneurs d'ordres, la structure et la nature (déplacements, formation, action sociale, HSCT, fonctionnement courant...). Les agents sont en droit de savoir s'ils ne pourront plus travailler à partir de mai faute de moyens.

Depuis le plan d'évolution des CETE, nous avons constaté une augmentation du nombre de niveaux hiérarchiques, sans augmentation des effectifs de production. A ce mille feuille est venu s'ajouter l'étage de direction du CEREMA, qui réduit les chefs des directions au rôle de « super secrétaire ». A quoi servent-ils maintenant malgré leur délégation de signature et de pouvoir ? Pour la CGT, il est nécessaire de recentrer l'activité sur la production en veillant à des recrutements adaptés.

Sur le sujet de la NBI, la CGT a toujours combattu l'application de la deuxième tranche, source de discriminations. Non seulement les petites catégories sont moins valorisées, mais surtout elles sont beaucoup moins nombreuses. Nous ne participerons pas à cette gestion injuste et incompréhensible, car il n'appartient pas à notre syndicat de distribuer des bons ou des mauvais points et de diviser les agents. En lieu et place de la NBI, nous revendiquons l'augmentation pour tous de la valeur du point d'indice.

Vous voulez nous enfermer dans un dialogue social d'accompagnement. Nous dénonçons cette pratique qui sied aux syndicats qui ont baissé les armes.

Ainsi, sur les sujets des élections et des droits et moyens syndicaux, la CGT et FO ont saisi le Secrétaire Général du ministère et le Directeur de la Recherche et de l'Innovation, tutelle de notre établissement. Dans ce courrier, nous dénonçons votre confusion volontaire par laquelle vous vous dispensez de vos obligations réglementaires. Ainsi, vous inscrivez à l'ordre du jour des sujets qui ne relèvent pas du Comité Technique tandis que ceux qui en relèveraient, vous refusez de les inscrire. C'est pourquoi, vous ferez l'économie de notre présence sur ces points. Par ailleurs, nous exigeons de votre part un calendrier précis des réunions du CEREMA, les représentants du personnel et les représentants syndicaux étant très majoritairement impliqués dans la production.

Enfin, nous souhaitons savoir quelles suites seront données à l'audit du CETMEF devenu Dtec EMF, notamment les sites de Bonneuil et de Compiègne ?

Les représentants CGT du personnel au Comité Technique du Cerema

Didier Baton, Dtec TV

Thierry Brendlin, Dtec ITM

Vincent Boulin, Dter SO

Olivier Dupré, Dter NP

Philippe Garcia, Dter NC

Mathieu Jacquot, Dter Est

Jean-Luc Muller, Dter IdF

Bruno Piel, Dter Ouest

Pour rejoindre la CGT, contactez vos représentants ou la boîte syndicale cgt.syndicats.cerema@i-carre.net ou renvoyer le bulletin suivant :

Sans plus tarder, je me syndique

NOM : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Age : Profession :

Service du Cerema :

Bulletin à renvoyer à La Cgt, espace Qualité de Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, tél. : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr, site : www.cgt.fr